



du 4 NOVEMBRE 2014

I - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1- Compte rendu de la séance du 30 juin 2014

Madame LUCIANI, Provisoire du Lycée ouvre la séance à 17 h40.

Le quorum est vérifié : 23 présents à 17h 40 ;

Désignation d'un secrétaire de séance : M. LOICHOT Bernard

Le compte rendu de la séance du 30 juin 2014 est adopté à l'unanimité des votants (cf PJ 1) après la demande des enseignants de rectifier un point sur l'affectation des élèves UPE2A.

En effet **tous les élèves** ont eu une affectation pour la rentrée 2014.

Votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

2- Vote du règlement intérieur du CA

Après relecture, modifications et précisions sur l'affichage des actes (site internet du lycée), le règlement est adopté à l'unanimité des votants (cf PJ 2).

Modifications :

- Dans l'introduction : le mot hommes est remplacé par personnes
- Article 7 : suppression de « qui n'est pas un procès-verbal »
- Article 9 : ajout « et/ou une suspension de séance » après « le vote à bulletins secrets »
- Article 10 : remplacement de « nom des présents » par « nombre de présents »

Le nouveau règlement intérieur du CA sera distribué pour le prochain CA.

Votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

3- Mise en place des commissions (cf PJ 3)

- Conseil de discipline
- Commission Permanente
- CHSCT
- Commission éducative

II - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Mme le Provisoire présente la structure du lycée en donnant les effectifs de chaque division.

Mme le Provisoire commente le mauvais taux de remplissage des sections. L'inquiétude est réelle si, dans la filière la plus attractive du LP, la mécanique automobile, toute la liste complémentaire a été appelée (soit plus de 100 places en liste complémentaire) pour n'être pas, à l'heure actuelle, au complet. L'apprentissage, portée en avant médiatiquement et institutionnellement, ainsi qu'une volonté affichée par l'institution d'améliorer le passage des troisièmes en seconde générale et technologique, sont en grande partie les causes de cette désaffectation en LP.

Mme le Provisoire termine le volet pédagogique en présentant les résultats aux examens pour la session 2014 en notant qu'une amélioration des résultats tout examen confondu est possible et souhaitable.

Une discussion s'engage entre un parent d'élève et le Conseiller Régional sur l'explication du pourquoi ne pas implanter d'apprentissage en LP.

Départ de M. RAVACHE Gilles, représentant de la collectivité territoriale à 19h.

III- ORGANISATION FINANCIERE

1- Contrats

Monsieur le gestionnaire présente sous forme de tableau les différents contrats (cf PJ 3) et apporte quelques précisions :

- Le renouvellement des copieurs est prévu pour la fin de l'année scolaire et trois entreprises sont en train de faire une proposition.
- Le contrat du climatiseur va prendre fin cette année car le climatiseur va être remplacé dans le cadre de la restructuration du V.D.I.

Madame LUCIANI demande au CA l'autorisation de signer le renouvellement des contrats.

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

2- RAP(Rencontres Avenir Professionnel)

Mme LUCIANI présente le Rap qui aura lieu le jeudi 5 mars 2015, donne le montant de la cotisation (150 euros) et demande au CA l'autorisation de participer au RAP.

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

3- Convention BOUYGUES TELECOM

Monsieur le gestionnaire explique que le lycée change d'opérateur et passe donc d'ORANGE à BOUYGUES TELECOM. Ce changement s'effectue en deux étapes :

- Le 6 novembre 2014 mise en place du nouveau matériel
- Le 15 novembre 2014 portabilité des lignes

Le CA autorise Mme la Proviseure à signer la convention BOUYGUES TELECOM

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

4- Convention SPR74

Monsieur le gestionnaire explique que le lycée passe une convention avec la société SPR74 pour promouvoir nos filières en réalisant des vidéos. Les vidéos sont en deux parties une partie au lycée et une partie en entreprise. Le but est de donner du sens à nos filières et de montrer que nos formations débouchent sur un emploi et en particulier sur le bassin annécien.

Le CA autorise Mme la Proviseure à signer la convention SPR74

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

5- Convention lycée LACHENAL

Monsieur le Chef de travaux présente la convention qui consiste à dispenser la formation sur le travail en hauteur à nos élèves de CAP serrurerie métallerie au lycée Lachenal d'Argonay. Mme la Proviseure demande au CA l'autorisation de signer cette convention.

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

6- Contrats aidés

Monsieur le gestionnaire donne le détail des contrats aidés pour l'année 2014/2015 à savoir deux contrats REGION CAE et deux contrats ETATS/DSDEN CAE.

Le lycée est en attente de signer un contrat avenir pour la création et l'entretien paysager du lycée.

Le CA autorise Mme la Provisure à signer la convention de mini-stage.

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

7- Concessions de logement

Mme la Provisure rappelle les différentes concessions de logements :

- 3 personnels logés par NAS (statutaire : Provisure, Gestionnaire, C.P.E.)
- 3 personnels logés par NAS (liées à la fonction et avec astreinte : personnel d'accueil, OEA et chef cuisinier)

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

8- Prélèvement sur fonds de réserve

Monsieur le gestionnaire demande à prélever 14100 euros concernant l'acquisition d'un véhicule école (Peugeot 3008 hybrid4). Il est rappelé que le financement de ce véhicule provient de plusieurs sources :

- 5000 euros par l'ANFA
- 3800 euros par la vente de la DACIA Sandero
- le reste (22900 – 5000 – 3800 = 14100 euros) sera en tout ou partie par la taxe d'apprentissage 2015 que le groupe Bernard va verser au lycée.

Votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

9- Rappel

Monsieur le gestionnaire rappelle que depuis la RCBC (rénovation du cadre budgétaire et comptable) qui a pris effet le 1 janvier 2013 les chapitres A1, A2 et J1 sont regroupés dans un seul service AP (activité pédagogique). Il explique par ailleurs les décisions restrictives concernant le budget pour la fin de l'année civile 2014 par une diminution importante de la taxe d'apprentissage par rapport au prévisionnel (-25000€) ainsi qu'une augmentation des réparations des machines-outils (+25000€) par rapport à 2013.

Il termine ensuite par énoncer les travaux terminés (changement du lave-vaisselle, de la ligne de self et du mobilier au restaurant scolaire, du local des agents) et des travaux qui commencent (VDI et extension de la cuisine).

IV– QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Signature du secrétaire de séance

Signature du Président de séance

Monsieur LOICHOT Bernard

Madame LUCIANI Catherine